

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE SAINTES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 septembre 2020**

Date de convocation : 16 septembre 2020

Délibération n° 2020-174
Nomenclature 5.3.4

En exercice : 64
Présents : 53
Votants : 61
Dont un pouvoir de :
M. Jean-Luc FOURRE à M. Eric PANNAUD
Mme Claudine BRUNETEAU à M. Francis GRELLIER
Mme Evelyne PARISI à M. Bruno DRAPRON
Mme Véronique TORCHUT à Mme Charlotte TOUSSAINT
Mme Dominique DEREN à Mme Marie-Line CHEMINADE
M. François EHLINGER à Mme Véronique CAMBON
M. Charles DELCROIX à M. Ammar BERDAÏ
M. Jean-Philippe MACHON à M. Jean-Pierre ROUDIER
Ne prend pas part au vote : 0

**OBJET : Délégations de service public - Election
des membres titulaires et suppléants**

L'an deux mille vingt, le vingt-deux septembre, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de SAINTES, régulièrement convoqué à 18h00, s'est réuni au Hall Mendes France à Saintes (17100), sous la présidence de Monsieur Bruno DRAPRON, Président.

Présents : 53

Mesdames et Messieurs Gérard PERRIN, Jean-Luc MARCHAIS, Eric PANNAUD, Annie GRELET, Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, Jean-Michel ROUGER, Jean-Claude DURRAT-SPRINGER, Alain MARGAT, Eric BIGOT, Gaby TOUZINAUD, Pascal GILLARD, Bernard CHAIGNEAU, Francis GRELLIER, Pierre-Henri JALLAIS, Joseph De MINIAC, Jérôme GARDELLE, Dominique LUCQUIAUD, Alexandre GRENOT, Jacki RAGONNEAUD, Georges ARMENOULT, Philippe ROUET, Philippe DELHOUME, Pierre TUAL, Raymond MOHSEN, David MUSSEAU, Bernard COMBEAU, Mireille ANDRE, Frédéric ROUAN, Amanda LESPINASSE, Jean-Marc AUDOUIN, Pierre HERVE, Michel ROUX, Bruno DRAPRON, Marie-Line CHEMINADE, Philippe CALLAUD, Ammar BERDAÏ, Philippe CREACHCADEC, Charlotte TOUSSAINT, Thierry BARON, Joël TERRIEN, Véronique CAMBON, Laurent DAVIET, Véronique ABELIN-DRAPRON, Caroline AUDOUIN, Pierre MAUDOUX, Pierre DIETZ, Jean-Pierre ROUDIER, Céline VIOLLET, Rémy CATROU, Florence BETIZEAU, Eliane TRAIN, Françoise LIBOUREL et Fabrice BARUSSEAU.

Excusés : 3

Mesdames et Monsieur Sylvie CHURLAUD, Renée BENCHIMOL-LAURIBE et Patrick PAYET.

Secrétaire de séance : Madame Véronique CAMBON.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L.1411-5, D.1411-3 et D.1411-4,

Vu la délibération n° 2020-125 du Conseil Communautaire en date du 30 juillet 2020, transmise au contrôle de légalité le 6 août 2020, portant organisation des modalités d'élection de la Commission pour les délégations de service public et conditions de dépôt des listes,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission prévue à l'article L.1411-5 du CGCT qui interviendra lorsque l'intervention de la commission est requise pour l'ensemble des délégations de service public,

Considérant que cette commission est composée de l'autorité habilitée à signer la convention de

délégation de service public ou son représentant dument habilité par délégation, président de la commission, de cinq membres élus au sein de l'assemblée délibérante à la représentation proportionnelle au plus fort reste, ainsi que de cinq membres suppléants élus selon les mêmes modalités,

Vu les listes de candidats déposées :

Membres titulaires :

- Mme Eliane TRAIN, Varzay
- M. Philippe DELHOUME, Pessines
- M. Pierre TUAL, Pisany
- M. Gaby TOUZINAUD, Dompierre sur Charente.
- M. Gérard PERRIN, Burie

Membres suppléants :

- M. Jean-Michel ROUGER, Chermignac
- M. Jérôme GARDELLE, La Jard
- M. Bernard COMBEAU, Saint Bris des Bois
- M. Raymond MOHSEN, Préguillac.
- M. Pascal GILLARD, Ecoyeux

Il est proposé au Conseil Communautaire d'élire les 5 membres titulaires ainsi que leurs suppléants de la commission prévue à l'article L.1411-5 du CGCT qui interviendra pour l'ensemble des délégations de service public selon les modalités susvisées.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

ELIT la liste des candidats suivants à la commission prévue à l'article L.1411-5 du CGCT qui interviendra pour l'ensemble des délégations de service public, dans les conditions suivantes :

Sont élus à l'unanimité membres titulaires par 61 voix pour :

- Mme Eliane TRAIN, Varzay
- M. Philippe DELHOUME, Pessines
- M. Pierre TUAL, Pisany
- M. Gaby TOUZINAUD, Dompierre sur Charente.
- M. Gérard PERRIN, Burie

Sont élus à l'unanimité membres suppléants par 61 voix pour :

- M. Jean-Michel ROUGER, Chermignac
- M. Jérôme GARDELLE, La Jard
- M. Bernard COMBEAU, Saint Bris des Bois
- M. Raymond MOHSEN, Préguillac.
- M. Pascal GILLARD, Ecoyeux

Ainsi clos et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,


Bruno DRAPRON

En application des dispositions des articles R421-1 à R421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.